



Paris, le 7 mars 2018

à M. Stéphane RICHARD
Président Directeur Général
Groupe Orange
78, rue Olivier de Serres
75505 Paris Cedex 15

Monsieur,

La fédération Sud PTT dépose un préavis de grève de 24 heures pour la journée du 22 mars 2018. Il concerne l'ensemble du personnel des services d'Orange SA, salarié-es de droit privé et fonctionnaires, y compris les services cycliques.

Sud revendique :

- L'arrêt de la réforme en cours dans la fonction publique
- L'arrêt de toutes les mesures de précarisation du marché du travail
- L'abandon de la réinstauration du jour de carence.
- L'abandon de l'augmentation de la CSG.
- Des augmentations de salaires et une prime de 500€ tout de suite pour les salarié-es du groupe Orange.
- La reconnaissance des qualifications pour tou-ttes les salarié-es qui n'ont pas eu de promotion depuis 10 ans.
- Des créations d'emplois suffisantes, des embauches en contrat à durée indéterminée afin de combler le déficit générationnel.
- Des embauches de femmes suffisantes pour combler le retard égalité Femmes/Hommes.
- L'amélioration des conditions de travail et diminution de la charge de travail.
- La réduction du temps de travail hebdomadaire à 32 heures.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos meilleures salutations.

Pour la Fédération Sud

Jeannine Fabre